

AVIS AUX ETUDIANTS EN DEUXIEME ANNEE INGENIEUR

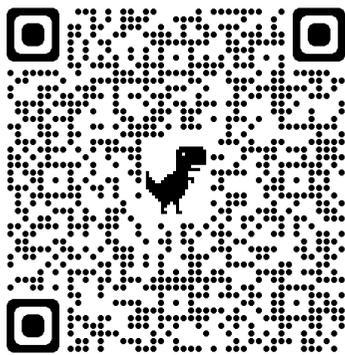
SCIENCES ET TECHNOLOGIES REPETITIFS

Nous informons les étudiants en deuxième année ingénieurs répétitifs en sciences et technologies de la faculté du génie de la construction que ;

selon l'arrêté 711 du 22 juillet 2025, les étudiants doivent remplir une fiche des vœux pour une orientation à partir de la deuxième année ingénieurs vers deux groupes de filières A et B pour l'année universitaire 2025/2026.

- Filières du groupe A sont : Automatique, Electronique et Electrotechnique.
- Filières du groupe B sont : Génie mécanique et Génie civil.

La fiche des vœux à remplir sur le lien avant le lundi 06/10/2025:



<https://forms.gle/6a5XGEHJRZjnUheX8>

Le vice-doyen